

Pèlerinage à LOURDES



LOURDES 2023
Pèlerinage diocésain
du 10 au 15 avril 2023

"Bâtir une Église Missionnaire"



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
www.lourdes2023.diocese-saintetienne.fr
04 77 59 30 10 - pelerinages@diocese-saintetienne.fr
N°agrément Atout France tourisme : IM042110011



Du 10 au 15 avril 2023

avec Monseigneur Sylvain BATAILLE



Chaque année, le diocèse de Saint-Étienne propose un pèlerinage diocésain à Lourdes, adapté à la situation de chacun : jeunes ou moins jeunes, bien-portants, malades, handicapés, hospitaliers...

Cette saison 2023, nous vous proposons de vivre à Lourdes :

- des temps communs à tous : la messe d'ouverture, la messe internationale, la célébration d'envoi
- des temps « à la carte » : les pas de Bernadette, la visite du sanctuaire, le chemin de croix dans la montagne, l'onction des malades...
- des temps de formation « en option » à choisir au moment de votre inscription : 4 ateliers avec un thème différent, à vivre sur un cycle de 3 séances d'une heure et demie, animées par des intervenants de notre diocèse (*voir ci-contre*).

PROGRAMME du PÈLERINAGE pour les adultes

Jour 1 : lundi 10 avril 2023

Matin : Départ en car du diocèse de Saint-Étienne puis trajet par autoroute pour rejoindre le sanctuaire de Lourdes. Après-midi : Poursuite du trajet pour une arrivée à Lourdes vers 18h00.

Jour 2 : mardi 11 avril 2023

Matin : Visite du sanctuaire - Célébration d'ouverture de notre pèlerinage
Après-midi : Circuit « Sur les pas de Bernadette » - Atelier de formation

Jour 3 : mercredi 12 avril 2023

Matin : Messe internationale
Après-midi : Célébration du pardon - Atelier de formation - Procession mariale

Jour 4 : jeudi 13 avril 2023

Matin : Messe avec onction des malades
Après-midi : Atelier de formation - Procession eucharistique

Jour 5 : vendredi 14 avril 2023

Matin : Messe à la grotte
Après-midi : Chemin de lumière - Célébration d'envoi

Jour 6 : samedi 15 avril 2023

Matin : Départ en car de Lourdes pour rejoindre notre diocèse. Après-midi : Poursuite du trajet pour une arrivée à Saint-Étienne vers 19h00.

ACTIVITÉS OPTIONNELLES (à choisir à l'inscription)

Le diocèse propose des ateliers de formation pendant le pèlerinage, sous la forme d'un cycle de 3 séances (environ 1h30/séance) à suivre sur 3 jours. Ces ateliers sont une option et ne sont donc pas obligatoires. En revanche, l'inscription engage à suivre les 3 séances. Les parents ou grands-parents accompagnés d'enfants peuvent y participer (une garderie pour les enfants de 5 - 10 ans sera proposée sur ces temps d'ateliers). Les hospitaliers peuvent participer aux ateliers (leur service auprès des malades restant prioritaire).

Atelier n° 1 : TRAVERSER L'ÉPREUVE AVEC LE CHRIST

Pour tous pèlerins : accès PMR

Au cours d'une vie, rares sont les personnes ne traversant pas un jour ou l'autre une ou des épreuves : accident, maladie, deuil, perte de l'emploi, séparation, etc... Tout le monde ne réagit pas de la même façon. Certaines personnes s'en sortent par leurs propres moyens ; d'autres ont bien besoin du soutien de leurs proches ; d'autres encore se réfugient dans la prière... Pendant l'atelier, nous vous proposons d'échanger, de témoigner, sur comment la foi en Jésus Christ peut nous aider à vivre nos épreuves avec plus de force et de paix.

Atelier n° 2 : LA DIACONIE COMME CHEMIN D'ÉVANGELISATION

Pour tous pèlerins : accès PMR

Le pôle diaconie en partenariat avec les équipes du secours catholique propose un chemin en trois temps pour *Découvrir*, *Expérimenter* et *Rayonner* la diaconie dans le service à partir de l'Évangile et des rencontres de Jésus avec les plus fragiles et les plus petits. Comment ces rencontres nous rejoignent-elles aujourd'hui dans nos pauvretés et nos limites pour nous relever et nous (re)mettre en route, nous envoyer en mission et nous permettre d'être témoins et « vecteurs » de solidarité ?

Atelier n° 3 : LES SIGNES DE LOURDES POUR APPROFONDIR NOTRE FOI

Pour pèlerins valides et hospitaliers

La démarche du pèlerinage à Lourdes nous met au contact avec un certain nombre de signes. Ils sont en lien avec les gestes de la foi que nous vivons dans les sacrements. Nous chercherons comment ils s'inscrivent dans l'histoire de la foi. En parcourant l'histoire biblique nous approfondirons leur sens pour vivre plus pleinement notre pèlerinage.

Atelier n° 4 : DISCIPLES-MISSIONNAIRES... DU CHRIST RESSUSCITE !

Pour pèlerins valides et hospitaliers.

Les disciples apeurés après la mort du Christ, sont devenus dans le souffle de l'Esprit des missionnaires zélés de la Bonne Nouvelle. À la lumière des Évangiles de la Résurrection et des Actes de Apôtres nous revivons ensemble le parcours vécu par les premiers disciples. Ce parcours biblique nous permettra de redécouvrir la raison d'être de l'Église et la mission de tous baptisés : devenir témoin du Christ ressuscité. « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route et nous ouvrait les Écritures ? » Luc 24,32



PÈLERINS JEUNES

(adolescents 11 à 14 ans
et jeunes de plus de 15 ans)

Que vous soyez seul ou en groupe, d'un établissement scolaire, d'une aumônerie ou d'un mouvement, la pastorale des jeunes du diocèse de St Étienne sera heureuse de vous accueillir pour vivre ce pèlerinage à Lourdes.

TRANSPORT

Le transport s'effectue en car :

Trajet aller : départ le lundi 10 avril à 6h30 de Saint-Étienne pour voyage de jour. Pique-nique tiré du sac. Arrivée à Bartrès vers 16h00 et marche jusqu'à Lourdes pour arriver vers 18h00.

Trajet retour : départ le vendredi 14 avril vers 23h30 de Lourdes pour voyage de nuit. Petit-déjeuner à votre charge sur aire autoroute. Arrivée à Saint-Étienne le samedi 15 avril vers 10h00.

HÉBERGEMENT

L'hébergement est réservé au Village des Jeunes, structure du sanctuaire réservée pour les jeunes. Il se fera en dortoirs. Le nombre de places allouées est limité.

ACTIVITÉS PENDANT LE PÈLERINAGE

La Pastorale des Jeunes propose 3 parcours pendant le temps du pèlerinage. Un parcours est à choisir à l'inscription (un seul choix possible).

1) Parcours Découverte

Proposé pour les jeunes venant pour la 1ère fois à Lourdes, avec une découverte de la vie chrétienne et une découverte du message de Lourdes : qu'est-ce qui s'est vécu, qu'est-ce qui continue de se vivre ?

→ **Temps de prière** : messes en diocèse, entre jeunes ou avec tous + procession mariale + procession eucharistique + proposition de prier le chapelet + lecture de l'évangile du jour.

→ **Temps de fraternité** : repas, rencontre de témoins au service des personnes en fragilité, proposition de passage aux piscines, détente...

→ **Temps d'enseignement** : un enseignement par jour et des temps d'échanges entre jeunes.

→ **Temps de service** : aide au cours des différentes tâches quotidiennes et liens avec les personnes malades.

→ **Temps de mission** : témoignage de la joie de Lourdes auprès des participants du diocèse et autour de soi au retour

2) Parcours Approfondissement

Proposé pour les jeunes ayant déjà vécu un pèlerinage à Lourdes et voulant approfondir leur vie de foi : comment être témoin du Christ aujourd'hui ?

→ **Temps de prière** : messes en diocèse, entre jeunes ou avec tous + procession mariale + procession eucharistique + proposition de prier le chapelet + lecture de l'évangile du jour.

→ **Temps de fraternité** : repas, rencontre de témoins au service des personnes en fragilité, passage aux piscines, détente...

→ **Temps d'enseignement** : un enseignement par jour, des temps d'échanges et de témoignages entre jeunes : Dieu m'appelle à être témoin à la suite du Christ.

→ **Temps de service** : aide aux tâches quotidiennes, animation des célébrations entre jeunes et liens avec les personnes malades. Prêts à servir les pèlerins du diocèse.

→ **Temps de mission** : où Dieu m'appelle-t-il aujourd'hui ? Témoignage de la joie de Lourdes auprès des participants du diocèse et autour de soi au retour.



3) Parcours Service (à partir de 15 ans)

Proposé pour les jeunes à partir de 15 ans qui désirent se mettre au service des pèlerins malades (âgés, malades, handicapés) de notre diocèse, en lien avec l'Hospitalité de Saint-Étienne.

→ **Temps de prière** : messes en diocèse, entre jeunes ou avec tous + procession mariale.

→ **Temps de fraternité** : repas, rencontre de témoins au service des personnes en fragilité, proposition de passage aux piscines, rencontre avec les personnes malades.

→ **Temps d'enseignement** : un enseignement par jour, des temps d'échanges entre jeunes et découverte du service de l'Hospitalité.

→ **Temps de service** : service auprès des malades (aide au roulage lors des déplacements, service au restaurant pendant les repas) en lien avec l'Hospitalité de Saint-Étienne.

→ **Temps de mission** : témoignage de joie auprès des malades

TARIFS

Tarif tout compris : **295 euros/jeune** (tarif subventionné par le diocèse).

Ce prix comprend : le transport aller/retour St Étienne/Lourdes, la pension complète du dîner du jour 1 au dîner du jour 5, le logement, les frais fixes d'organisation du pèlerinage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription jusqu'au 15 février 2023, sur notre plateforme d'inscription (voir page 14).

Au-delà, les inscriptions retardataires se feront sous réserve de places disponibles auprès de nos prestataires. **Le retard de traitement sera facturé 25 euros.** Passé le 1^{er} mars, aucune inscription retardataire ne sera acceptée.

Documents à fournir à l'inscription : copie carte identité + autorisation parentale et fiche sanitaire liaison à télécharger sur notre plateforme.



PÈLERINS VALIDES



Quel que soit votre âge, vous êtes autonomes. Habitué ou nouveaux pèlerins, le pèlerinage à Lourdes vous séduira par ses différentes dimensions : célébrations, rencontres, processions...

Il sera proposé à destination des enfants/jeunes accompagnés (de leurs parents, grands-parents, etc.) :

- Un livret du pèlerinage pour les enfants d'âge éveil à la foi et primaires.
- Un temps d'accueil pour les enfants 5-10 ans pendant les ateliers de formation des adultes (voir page 3 - 1h30/j)
- La possibilité pour les jeunes d'âge collège de rejoindre à la journée les jeunes pèlerins inscrits avec la Pastorale des Jeunes.

Logements en hôtels à choisir dans notre sélection.

TRANSPORT

Les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne s'effectuent, de jour, en cars.

Trajet aller : départ le 10 avril vers 7h00 de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac - arrivée à Lourdes vers 18h00.

Trajet retour : départ le 15 avril vers 8h00 de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h00.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Les familles peuvent se rassembler si elles le souhaitent à l'hôtel Lys de Marie (chambres de 3 et 4 lits).

TARIFS

- **Frais fixes à l'inscription : 65 euros/personne**

Réductions accordées aux familles :

Enfant – 5 ans : gratuité

Enfant 5-10 ans : tarif réduit 20€/enfant

Jeune 11-17 ans : tarif réduit 45€/jeune

- **Frais transport : 140 euros/personne** (voyage aller-retour en car)

Réductions accordées aux enfants sur le transport :

Enfant – 5 ans : gratuité

Enfant 5-10 ans : tarif réduit 100 €/enfant

Jeunes 11-17 ans : tarif réduit 120 €/jeune

- **Frais hébergement :** selon votre choix dans les gammes ci-dessous

Prix par personne pour la durée du séjour (du dîner jour 1 au déjeuner jour 6)

Gamme	Nom des hôtels sélectionnés	Pension complète	Supplément chambre individuelle
Economique	Ariane	220	100
	Lys de Marie		
Economique +	Angélic (1)	230	115
Standard	Hollande	240	115
Standard +	National (1)	260	150
	Paris (2)		

(1) repas buffet

(2) 100 m du sanctuaire

Réductions accordées aux enfants sur les hébergements :

Enfant – 5 ans : gratuité

Enfant 5-10 ans : tarif réduit : - 20 % sur la pension

La Direction des Pèlerinages ne pourra être tenue responsable au cas où une demande précise (hôtel, chambre individuelle) ne pourrait être accordée. Vos demandes sont mises en adéquation avec les disponibilités hôtelières. **Les chambres à 2 lits ne pouvant être complétées à la date limite d'inscription, seront automatiquement requalifiées en chambres individuelles par les hôteliers avec supplément à régler.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 1^{er} décembre 2022 au 15 février 2023 (voir page 14)

- sur notre plateforme d'inscription
- auprès de la Direction des Pèlerinages
- auprès du responsable de groupe Hospitalité de votre paroisse, lors des permanences

Documents à fournir à l'inscription : copie carte identité + autorisation parentale si mineur non accompagné d'un responsable légal (à télécharger sur notre plateforme).



PÈLERINS HOSPITALIERS

Chaque année, environ 200 « hospitaliers » et « hospitalières » (membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne) participent au pèlerinage diocésain à Lourdes. Leur mission est d'aider bénévolement les personnes malades et/ou handicapés sur les paroisses de notre diocèse (pendant l'année) et à Lourdes pendant le pèlerinage organisé par le diocèse (une semaine/an).

Les jeunes de la Pastorale des Jeunes (à partir de 15 ans) peuvent aider ponctuellement à Lourdes dans le cadre du service Jeunes, avec l'autorisation de leurs parents.

Vous souhaitez devenir hospitalier/hospitalière ? Quelles que soient votre expérience ou vos compétences, votre présence attentive et bienveillante est indispensable pour permettre aux personnes dépendantes de bien vivre leur pèlerinage. Les nouveaux membres (à partir de 17 ans – avec autorisation parentale) sont accueillis en groupe la première année, sous la responsabilité d'un référent.

TRANSPORT

Le diocèse propose des trajets en cars, de jour, entre Saint-Étienne et Lourdes à l'aller et au retour. Pendant le transport, vous pouvez choisir d'être :

- en service auprès des personnes malades (car PMR – départ Saint-Étienne) – port du masque obligatoire.
- sans service durant le trajet (car tourisme – départ Saint-Étienne, Montrond les Bains, Feurs) – port du masque conseillé
- en cars d'avant-garde (car tourisme – départ St Étienne, Montrond les Bains) – port du masque conseillé

Trajet aller : départ le 10 avril entre 5h et 7h de notre diocèse - déjeuner : pique-nique tiré du sac sauf hospitaliers en cars PMR (panier repas fourni) - arrivée à Lourdes entre 16h et 18h.

Trajet retour : départ le 15 avril vers 8h00 de Lourdes - déjeuner : panier repas fourni par les hôtels - arrivée sur notre diocèse vers 19h00.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre gamme. Cependant pour des raisons

d'organisation, le bureau de l'Hospitalité vous recommande les hôtels de la gamme « économique » qui rassemblera les hospitaliers. L'affectation dans les hôtels se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions et des places restantes.



SERVICES À LOURDES

Pendant le pèlerinage, les membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne assurent leur mission auprès des pèlerins PMR, de jour comme de nuit.

Les hospitaliers organisent différents services afin de faciliter la démarche de pèlerinage des pèlerins dépendants : aide aux déplacements, aux repas, et divers gestes quotidiens (toilettes, change...) au sein des Accueils, lieu d'hébergement des pèlerins PMR.

Lors de votre inscription au pèlerinage, vous êtes invités à dire vos préférences. Cependant, votre affectation à un service est décidée selon les besoins nécessaires à une bonne organisation pour l'ensemble des personnes dépendantes.

TARIFS

- **Frais fixes** à l'inscription – **tarif réduit (aidé par le diocèse) : 55 euros**/personne
- **Frais transport** - **tarif réduit (aidé par le diocèse) : 120 euros**/personne (voyage aller-retour en car)

Une aide de l'Hospitalité de **35 euros** est apportée aux hospitaliers pour le transport.
A noter : pour les hospitaliers de 17-25 ans, l'aide sur le transport sera de **120 euros**.

- **Frais hébergement** : selon votre choix dans les hôtels sélectionnés par le diocèse (voir page 7).

Ceux qui le souhaitent peuvent loger dans les structures hospitalières (Abri St Michel – seulement les hommes) et prendre les repas au self St Michel : réservation auprès de l'Hospitalité de Saint-Etienne.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 15 décembre 2022 au 20 janvier 2023 (voir pages 14-15)

- auprès du responsable de groupe Hospitalité de votre paroisse, lors des permanences.

Formalité sanitaire : vaccination Covid 19 ou attestation maladie Covid+ (datant de moins d'un an à la date du pèlerinage) ou certificat du médecin de non-vaccination à jour. Le protocole sanitaire Covid 19 peut évoluer au moment du départ en pèlerinage.

Documents à fournir à l'inscription : copie carte identité + trombinoscope Hospitalité + certificat médical de l'Hospitalité (fourni avec la fiche d'inscription).



PÈLERINS PMR (*)



() Personnes à Mobilité Réduite (dépendantes, âgées, malades, handicapées...):*

Le pèlerinage à Lourdes organisé par le diocèse de Saint-Étienne est accessible à tous, quel que soit son âge, et son état de santé, sous réserve d'un avis médical positif. Les transports et lieux réservés sont accessibles aux personnes malades et/ou handicapées, afin de faciliter la démarche de foi qu'elles viennent accomplir à Lourdes. Leur accueil est possible grâce à la collaboration bénévole des membres de l'Hospitalité de Saint-Étienne et de professionnels de santé.

TRANSPORT

Le transport s'effectue de jour en cars PMR (pour Personnes Mobilité Réduite), modulables selon les besoins (places assises, couchettes ou avec votre fauteuil roulant non électrique) afin d'assurer un maximum de confort pendant les trajets Saint-Étienne/Lourdes/Saint-Étienne. Le port du masque est obligatoire.

Trajet aller : départ le 10 avril vers 8h00 de notre diocèse (St Étienne). Plateau repas en cours de trajet. Arrivée à Lourdes vers 18h00

Trajet retour : départ le 15 avril vers 8h00 de Lourdes pour voyage de jour. Plateau repas en cours de trajet. Arrivée sur notre diocèse vers 19h00 (St Étienne).

HÉBERGEMENT / REPAS

L'hébergement est réservé auprès de l'Accueil Notre-Dame, structure agréée pour l'hébergement des pèlerins malades à Lourdes, situé dans l'enceinte du sanctuaire. Cette structure médicalisée permet l'utilisation de matériel adapté en fonction des demandes formulées sur votre dossier d'inscription (chaise-douche, lève-malades, oxygène, etc...). Les chambres sont multiples et seront occupées en fonction des consignes sanitaires en vigueur. Le port du masque est obligatoire.

Vos repas sont pris dans les salles à manger de l'Accueil Notre-Dame. Ils tiennent compte de vos régimes alimentaires. Une aide pour manger est possible en cas de besoin.

Le nombre de places allouées est limité. Les places sont attribuées en fonction du nombre d'hospitaliers(eres) et au prorata des groupes, et sous réserve de l'accord médical.



ACCOMPAGNEMENT PENDANT LE PÈLERINAGE

Les personnes dépendantes, malades et/ou handicapées logées à l'Accueil Notre-Dame bénéficient de l'accompagnement discret et permanent de personnes bénévoles, membres de

l'Hospitalité de Saint-Étienne.

Des professionnels de santé bénévoles apportent un encadrement médical 24/24h pour assurer la continuité des soins pendant votre déplacement à Lourdes. Un dossier médical doit être fourni, dès l'inscription, à notre médecin référent Lourdes, afin d'apporter les meilleures attentions à votre situation.

S'il le souhaite, un pèlerin malade ou handicapé peut être « accompagné » par une personne de son choix. **Cet accompagnant** doit être une personne (de la famille, de l'entourage) **en bonne santé** (même s'il suit un traitement de manière autonome) qui **s'engage à aider** la personne malade ou handicapée pendant toute la durée du pèlerinage (voyage en car PMR, logement ensemble à l'Accueil Notre-Dame, accompagnement aux différentes cérémonies) dans le respect des règles sanitaires.

Si votre conjoint souhaite participer au pèlerinage avec vous mais qu'il n'a pas la force physique pour être votre accompagnant, il devra s'inscrire lui-aussi comme pèlerin PMR.

TARIFS

Tarif tout compris : **595 euros**/personne

Ce prix comprend : le transport aller/retour St Étienne/Lourdes en car PMR, la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6, le logement en chambre multiple, les frais fixes d'organisation du pèlerinage, les assurances.

Une aide de l'Hospitalité est apportée aux pèlerins PMR : de **90 euros** pour le transport.

Des réductions existent pour les enfants et jeunes pèlerins PMR (idem pèlerins valides).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 26 janvier au 20 février 2023 (voir pages 14-15)

- auprès du responsable de groupe Hospitalier de votre paroisse lors des permanences

Formalité sanitaire : vaccination Covid 19 ou attestation maladie Covid+ (datant de moins d'un an à la date du pèlerinage) ou certificat du médecin de non-vaccination à jour. Le protocole sanitaire Covid 19 peut évoluer au moment du départ en pèlerinage.

Documents à fournir à l'inscription : Copie d'une photo d'identité récente + Fiche « Mesures d'accompagnement » de l'Hospitalité Saint Étienne complétée (fournie avec la fiche d'inscription).

Documents à adresser sous pli confidentiel :

- Dossier médical (fourni avec la fiche d'inscription) à faire compléter par votre médecin traitant + copies pass vaccinal, pièce identité, attestation vitale, carte mutuelle, dernière ordonnance **avant le 20 février (cachet de la Poste faisant foi)** à l'adresse :

Direction des Pèlerinages, Commission médicale Lourdes,
1 rue Hector Berlioz, CS13061, 42030 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2

Attention : **votre admission ne pourra être validée** qu'aux conditions suivantes :

- la réception de l'ensemble des documents à joindre à l'inscription,
- **l'aval de la commission médicale du pèlerinage et la présence d'encadrants nécessaire** à votre accueil,
- le règlement complet du pèlerinage.

Les **mineurs ou adultes protégés** doivent fournir le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme qui effectue le règlement.

PÈLERINS PROFESSIONNELS DE SANTE



Chaque année, une équipe médicale bénévole est constituée pour encadrer une centaine de pèlerins malades et/ou handicapés lors du pèlerinage à Lourdes. Cette équipe est composée d'une dizaine de membres : médecins, infirmiers(ères), kinésithérapeute, pharmacien(ne) en activité ou retraités qui acceptent de participer bénévolement au pèlerinage, ponctuellement ou plus régulièrement, selon leur possibilité.



TRANSPORT

Les trajets Saint-Etienne/Lourdes/Saint-Etienne s'effectuent, de jour, en cars PMR, en service auprès des personnes malades.

HÉBERGEMENT

Le diocèse sélectionne des hôtels pour leur bonne situation et leur qualité de service. Vous pouvez choisir l'hôtel que vous désirez parmi notre sélection. Cependant, pour des raisons d'organisation, la Commission Médicale vous recommande l'hôtel Angélic.

SERVICES À LOURDES

Pendant le pèlerinage, l'équipe médicale assure un encadrement médical auprès des personnes dépendantes, de jour comme de nuit (24/24h). Leur présence permet à des personnes gênées par leur maladie, avec des soins quotidiens (prise de traitements, pansements, injections...) de vivre leur déplacement à Lourdes, en toute sécurité.

Les membres de l'équipe médicale sont des pèlerins à part entière et participent, s'ils le peuvent, aux activités journalières du pèlerinage.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription du 1^{er} décembre 2022 au 20 janvier 2023

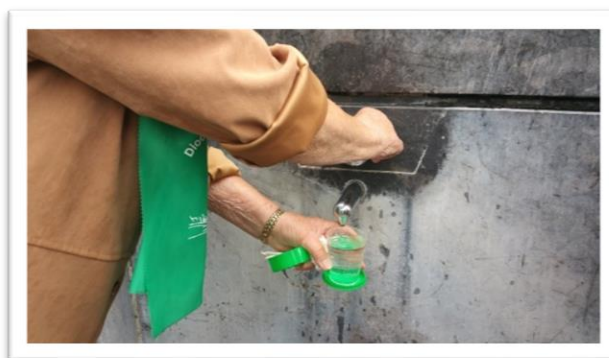
- Auprès de la Direction des Pèlerinages
- Auprès des membres de la Commission Médicale

Commission médicale pèlerinage Lourdes :

- Médecin référent : Dr Chantal GIRTANNER
- Infirmière référente : Mme Dominique RIFFARD

Formalité sanitaire : vaccination Covid 19 ou attestation maladie Covid+ (datant de moins d'un an à la date du pèlerinage) ou certificat du médecin de non-vaccination à jour. Le protocole sanitaire Covid 19 peut évoluer au moment du départ en pèlerinage.

Documents à fournir à l'inscription : Copies pièce d'identité, diplôme, inscription annuelle à l'ordre.



DIRECTION DES PELERINAGES,

1, rue Hector Berlioz – CS 13061

42030 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2

Agrément tourisme n°IM042110011

Permanences : Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00

et 14h30 à 17h00 /

Tél : 04.77.59.30.10

Courriel : pelerinages@diocese-saintetienne.fr



Site internet : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

➔ **Pour tous :** [lourdes2023.diocese-saintetienne.fr](https://www.diocese-saintetienne.fr/lourdes2023)

Pèlerin jeune (page 4) : du 1^{er} décembre 2022 au 15 février 2023

- Sur notre plateforme d'inscription

Organisation en collaboration avec :

PASTORALE DES JEUNES :

Xavier THOMAS au 07.83.23.75.21 le jeudi ou par mail : jeunes@diocese-saintetienne.fr

Site internet : <https://www.diocese-saintetienne.fr/j42-jeunes-catholiques-loire>

Pèlerin valide (page 6) : du 1^{er} décembre 2022 au 15 février 2023

- Sur notre plateforme d'inscription

- Auprès de la Direction des Pèlerinages

- Auprès du responsable de groupe Hospitalité sur votre paroisse, lors des permanences.

Pèlerin hospitalier (page 8) : du 15 décembre 2022 au 20 janvier 2023

- auprès du responsable de groupe Hospitalité de votre paroisse, lors des permanences

Organisation en collaboration avec :

HOSPITALITE DE SAINT-ÉTIENNE :

Permanence : Mardi de 9h30 à 12h00 / Tél : 04.77.59.37.66

Contact pour les nouveaux hospitaliers : Tél. 06.75.26.54.37 ou 06.75.38.67.98

Courriel : hospitalite@diocese-saintetienne.fr

Pèlerin PMR – pèlerin à mobilité réduite (page 10) : du 26 janvier au 20 février 2023

- auprès du responsable de groupe Hospitalité de votre paroisse

Organisation en collaboration avec l'Hospitalité.



Consignes sanitaires au 1^{er} décembre 2022

La charte sanitaire de Lourdes du 1^{er} novembre 2022 exclut le Pass Vaccinal ; mais elle maintient le port du masque, les gestes barrières, la vaccination pour son personnel, la désinfection des points de contact à l'intérieur de l'Accueil Notre-Dame, lieu d'hébergement des pèlerins PMR. Toutes personnes (hospitaliers, jeunes en service...) en contact avec les personnes malades, doivent suivre ces mêmes consignes sanitaires.

D'autre part, les consignes sanitaires de septembre 2022 de la Haute Autorité de Santé préconisent : la 4^{ème} dose de vaccin COVID19 pour les personnes de plus de 60 ans, les résidents des EPHAD, les personnes à risques immunodéprimées, les personnes vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou vulnérables.

Devant cette divergence, merci de prendre l'avis de votre médecin traitant au moment de l'inscription.

En fonction de l'évolution du virus, d'autres préconisations pourront être notifiées au moment du départ en pèlerinage. Enfin, si vous êtes malades du Covid19 - ou si vous rencontrez une personne atteinte du Covid19- avant le départ en pèlerinage, vous ne devez pas participer au pèlerinage ; afin de protéger l'ensemble des pèlerins et plus particulièrement les pèlerins PMR (personnes immunodéprimées) participant au pèlerinage à Lourdes, vous ne devez pas présenter de risques de contagiosité au Covid19 le jour du départ en pèlerinage.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site :

<https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

CONDITIONS D'ANNULATION par le participant

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage. Elle prend en charge les frais occasionnés lors de l'annulation du pèlerinage (transport, hébergement) pour toute raison médicale (covid, cas contact déclaré ou toute autre maladie) ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure). Le remboursement du montant du pèlerinage sera effectué **après réception du justificatif d'annulation**, **déduction faite des frais de dossiers de 50 €/personne**.

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en compte. Frais retenus : Plus de 31 jours avant le départ, minimum 50 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.

